

FICHE COURS N° 2

Axe 1 : histoire et mémoires des conflits

Les conflits sont durablement inscrits dans la mémoire des individus, des sociétés et des nations. Ils donnent souvent naissance à une mémoire officielle de la part des gouvernements, qui entendent étouffer tout ce qui pourrait diviser les populations. Ils génèrent aussi des tensions entre les groupes mémoriels, mais aussi, parfois, des tensions internationales (comme pour le génocide arménien). Le travail de l'historien est donc essentiel : il doit produire le récit objectif de ces conflits pour contribuer à apaiser les mémoires. La Première Guerre mondiale (1914-1918) et la guerre d'Algérie (1954-1962), qui ont alimenté de vifs débats politiques et mémoriels, ont ainsi fait l'objet de nombreux travaux historiques.

=>**Problématique** : Comment les mémoires des conflits se sont-elles construites et comment les historiens ont-ils contribué à les faire évoluer ?

I / **Les causes de la Première Guerre mondiale.**

⊖ **Comment la recherche des responsabilités dans les origines de la Première Guerre mondiale n'a-t-elle cessé d'évoluer entre enjeux politiques et écriture de l'histoire ?**

A / **Une controverse précoce sur les responsabilités.**1. **Les causes objectives de la guerre.**

- Les rivalités nationalistes ont alimenté des tensions déjà anciennes entre les puissances européennes : au début du XXe, l'Allemagne mène la **Weltpolitik** (= politique mondiale) visant à s'assurer des positions stratégiques, des matières premières, des débouchés commerciaux et financiers. La rivalité s'accroît avec le Royaume-Uni et la France avec laquelle les relations sont tendues depuis la guerre de 1870. Les tensions sont encore plus vives dans les Balkans où l'effacement de l'Empire ottoman laisse le champ libre aux puissances : la Russie protège les Slaves, dans l'espoir d'un accès aux « mers chaudes », mais elle se heurte aux visées expansionnistes de l'Autriche-Hongrie. Celle-ci s'oppose à la poussée nationaliste des Slaves du Sud qui voient dans la Serbie le noyau d'un futur État « yougoslave ». Une série de crises et de guerres secoue donc les Balkans en 1908-1909, 1912 et 1913.
- La répétition des crises crée une psychose de guerre qui consolide les blocs. En 1912, la **Triple Alliance ou Triplice** (Autriche-Hongrie, Italie, Allemagne) est renouvelée. La France et la Russie consolident leur alliance dans l'éventualité d'une attaque allemande. **L'Entente cordiale** entre la France et le Royaume-Uni débouche sur une coopération militaire et sur la **Triple Entente** (avec la Russie).
- Le 28 juin 1914, en visite à Sarajevo (Bosnie), l'héritier d'Autriche est assassiné par Princip, membre d'une société secrète liée au mouvement nationaliste « yougoslave ». L'Autriche-Hongrie veut régler son compte à la Serbie. Fort de l'appui allemand, elle adresse le 23 juillet un ultimatum à la Serbie qui rejette la participation de fonctionnaires autrichiens à l'enquête, provoquant la déclaration de guerre par l'Autriche, le 28 juillet. La Russie répond par la mobilisation le 30. Face à cette montée des périls, le mouvement pacifiste est paralysé : en France, l'assassinat de Jaurès laisse le champ libre aux partisans de l'« Union sacrée ». L'Allemagne somme la Russie d'arrêter sa mobilisation. N'ayant pas obtenu de réponse, elle la décrète à son tour et, tandis que la France mobilise, l'Allemagne leur déclare la guerre, puis exige de la Belgique le libre passage pour ses troupes et engage les hostilités contre la France. Du côté de la Triplice, l'Italie juge que les conditions dans lesquelles la guerre s'engage ne l'obligent pas à intervenir. Quant au Royaume-Uni, c'est l'invasion de la Belgique qui entraîne la déclaration de guerre à l'Allemagne, le 4 août.

2. **La question des responsabilités : un enjeu immédiat.**

La question des responsabilités se pose dès la guerre. Chaque pays tente de justifier les sacrifices en rejetant la faute sur l'ennemi et se présente comme l'agressé menant une guerre défensive ou une « guerre juste ». Ainsi les opinions publiques sont durablement marquées par l'idée de leur « non-responsabilité ». Quand l'armistice est signé le 11 novembre 1918, il faut construire la paix. L'Allemagne n'est pas invitée aux négociations. Elle doit accepter le Traité de Versailles (28 juin 1919) et particulièrement son article 231 qui la déclare, elle et ses alliés, coupables des pertes et dommages subis par les vainqueurs, justifiant ainsi de très lourdes réparations (3 fois son PIB de 1913). Cette responsabilisation de l'Allemagne est dénoncée comme un **Diktat** (= décision imposée sans possibilité de négocier). Dès 1919, elle refuse d'assumer la responsabilité du conflit en estimant qu'elle n'avait jamais eu la volonté de déclencher une guerre générale. Elle accuse l'empire russe et ses courants **pan-slavistes** (= volonté de regrouper les Slaves) et dénonce la volonté des vainqueurs de l'écraser.

Transition : la mémoire initiale des causes de la guerre, simpliste car fondée sur « l'autre est responsable », évolue tout au long du XXe, grâce aux travaux des historiens. Ceux-ci s'en emparent car cette question est devenue très politique.

B / L'apport de l'historiographie dans la recherche des responsabilités.

1. Durant l'entre-deux-guerres.

- Côté français, dans les années 1920, le récit élaboré par les dirigeants, avec l'appui d'historiens comme **Paul Renouvin**, en reste à la thèse de la culpabilité allemande. Au début des années 1930, quelques évolutions sont permises grâce à un début de réconciliation franco-allemande. Ainsi, des intellectuels pacifistes et marxistes, minoritaires, analysent la marche à la guerre comme le choc inévitable des impérialismes européens : selon eux il n'y a pas d'Etat responsable, mais une idéologie coupable, **le nationalisme**. Les historiens travaillent difficilement car ils doivent composer avec le manque de sources (secret défense) et avec la pression des mémoires. Certains parviennent malgré tout à émettre des hypothèses, qui ne correspondent pas forcément aux attentes du pouvoir et de la population. Par exemple, l'historien **Jules Isaac**, en 1933, n'évoque plus l'Allemagne seule mais aussi l'Autriche-Hongrie, et pour la première fois, une part de responsabilité de la France qui, face au bellicisme russe, a fait preuve de passivité voire de soutien.
- Côté allemand, dès la signature du Traité de Versailles, le rejet conduit au « mythe de l'innocence » qui vise à démontrer que les responsabilités de la guerre ne lui incombent pas seulement : le thème de l'encerclement par la France et la Russie devient le moteur de l'argumentation pour démolir la thèse de la culpabilité allemande. Elle sera reprise par les nazis.

2. Après la Seconde Guerre mondiale.

La mémoire du déclenchement de la guerre évolue en Allemagne, dans un double contexte : celui de la culpabilité liée au nazisme, et celui de la construction européenne. En 1961, la thèse de l'historien **Fritz Fischer**, dans *Les Buts de guerre de l'Allemagne impériale 1914-1918*, relance le débat et entraîne une virulente querelle d'historiens. Même s'il explique que les belligérants avaient tous « leur part de responsabilité », il met en avant la responsabilité principale du militarisme allemand et explique que l'Empire allemand menait déjà avant 1914 une politique d'expansion responsable de plusieurs crises. En 1914, il aurait appuyé la guerre austro-serbe, ayant donc une « part décisive de la responsabilité historique de la guerre mondiale ». Ce livre suscite une controverse en Allemagne. Certains historiens estiment, au contraire, que le chancelier en 1914 était un défenseur de la paix. Le débat relayé par la presse dépasse le cercle des historiens et le gouvernement prend position contre Fischer.

3. Aujourd'hui.

Depuis la fin du XXe, les historiens ne débattent plus de culpabilité ni de responsabilité, car la question a perdu son caractère politique, surtout avec la réconciliation franco-allemande. Grâce aux sources désormais en libre accès, ils s'accordent à voir un **enchevêtrement de causes**. Ils ont aussi montré de quelle manière les peuples avaient soutenu leurs gouvernements dans la marche à la guerre. Ces conclusions scientifiques ont impacté les mémoires : d'après un sondage, 59 % des Allemands sont convaincus de l'absence de responsable principal dans le déclenchement de la guerre. C'est ainsi qu'en 2013, le livre *Les Somnambules* écrit par l'historien australien **Christopher Clark** connaît un grand succès en Allemagne : il réévalue la responsabilité des pays de l'Entente. Cependant, un des reproches adressé à l'auteur est de minimiser celles de l'Allemagne et de l'Autriche dans la généralisation de la crise après l'attentat de Sarajevo et donc de mener une recherche trop « orientée ». Son livre ne peut que trouver un écho favorable en Allemagne où le recul de la « culpabilité » sert d'argument politique en faveur d'une amélioration de la place du pays dans le monde.

Conclusion : L'histoire est au centre de multiples enjeux. L'exemple des responsabilités des États dans le déclenchement de la Première Guerre mondiale le montre. Pour expliquer les origines de la Grande Guerre, le débat historique - soumis à d'importants enjeux politiques - s'est longtemps focalisé sur la question de la responsabilité, et donc de la culpabilité (ici des vaincus). Après la Seconde Guerre mondiale, dans un contexte de rapprochement franco-allemand, la question perd son caractère politique et les recherches historiques se déplacent vers de nouveaux objets. La polémique internationale est désormais close.

II / La guerre d'Algérie.

A partir du XIXe, les puissances européennes ont fondé leur prestige sur leurs colonies. Lors des décolonisations, il leur est donc difficile d'accepter l'indépendance qui est souvent vue comme un déclin. Les décolonisations sont le plus souvent accompagnées de violences. Parmi ces décolonisations difficiles, de 1954 à 1962, la France a mené en Algérie une guerre qu'elle a longtemps refusé de nommer, préférant évoquer des « opérations de pacification » ou les « événements d'Algérie »

- ⊖ **Comment la guerre d'Algérie permet-elle de comprendre la pluralité des mémoires d'un événement traumatisant ainsi que leur place de plus en plus importante dans la société et le débat public ? Comment l'histoire s'écrit-elle dans ces conditions ?**

A / La guerre d'Algérie : un conflit complexe.

1. Un conflit long.

- **1^{ère} phase (1954-1956) : « une guerre sans nom ».** En 1954 : des **nationalistes algériens** créent le FLN et organisent le début de l'insurrection (attentats visant des civils **Pieds-Noirs** : le 1er novembre est la **Toussaint rouge**). Organisée en départements français, l'Algérie est une colonie de peuplement comptant un million d'Européens et les Algériens sont de plus en plus nombreux à travailler en France. La formule de François Mitterrand, ministre de l'Intérieur, résume cette situation : « L'Algérie, c'est la France et la France ne reconnaîtra pas chez elle d'autre autorité que la sienne ». C'est cette situation à part dans l'empire colonial qui précipite le conflit dans une tragédie.
- **2^{ème} phase (1956-1959) : l'enlisement dans la guerre et l'escalade de la violence.** Les **gouvernements** de la IVe Rép refusent de négocier et, sans parler de « guerre », fournissent

un effort militaire (en 1956, c'est l'envoi du **contingent** : 350.000 soldats, surtout des jeunes faisant leur service militaire). L'armée française est renforcée par les **supplétifs** (70.000 algériens luttant pour l'Algérie française, dont les **Harkis**). De part et d'autre, des exactions se multiplient : attentats et actions de guérilla de la part du FLN ; arrestations de civils, répression et torture de la part de l'armée française, qui se lance dans de vastes « opérations de police » comme lors de la « Bataille d'Alger » (1957). La guerre touche aussi la métropole : le FLN y commet des attentats et les manifestations en faveur de l'indépendance sont souvent réprimées (massacre du 17 octobre 1961).

- **3ème phase (1959-1962) : vers l'indépendance.** Des divisions apparaissent entre Français : en 1961 est créée l'OAS, **organisation terroriste** refusant la politique conciliatrice que De Gaulle mène à partir de 1959 (auto-détermination de l'Algérie). L'OAS est responsable des violences tardives. En mars 1962, la signature des accords d'Évian entre le FLN et le gouvernement français accorde l'indépendance à l'Algérie.

Il faut souligner la complexité de la guerre d'Algérie : elle constitue aussi une guerre franco-française (OAS et Pieds-Noirs opposés à la politique de De Gaulle) et une guerre algéro-algérienne (le FLN n'hésite pas aussi à assassiner des harkis, perçus comme des traîtres, ainsi que les partisans de M. Hadj, autre leader nationaliste).

2. Un lourd bilan.

Le bilan humain devient un enjeu mémoriel et politique, car le décompte des victimes algériennes est complexe (le FLN étant une organisation clandestine). Chaque groupe a intérêt à gonfler le bilan. Les historiens croisent les sources pour proposer des chiffres vraisemblables. Mais la question suscite encore des débats. Malgré la paix, les blessures restent ouvertes, donnant naissance à **différents groupes de mémoire**, qui ont chacun leur lecture de la guerre :

- Près d'un million de **Pieds Noirs** rapatriés en France ont dû tout quitter : ils vivent leur départ comme une expatriation forcée.
- 40.000 **Harkis** quittent aussi l'Algérie, où leur vie est menacée : ils sont relégués dans des camps, dans une grande pauvreté.
- Toute une génération de **soldats français** sont revenus traumatisés par les violences qu'on a leur demandé d'exercer : ils enfouissent leurs souvenirs. D'autant qu'en 1962, l'amnistie des crimes permet aux pouvoirs publics d'occulter les débats autour de la torture.
- Les anciens combattants de l'**OAS** nourrissent une rancune tenace à l'égard du pouvoir gaulliste.
- Les **combattants du FLN** s'engagent dès 1962 dans le processus de création d'un nouvel Etat : les nouveaux dirigeants du pays développent une mémoire officielle, qui légitime leur pouvoir.

B / Des mémoires opposées voire antagonistes.

Voir la correction du travail sur les événements du 17 octobre 1961.

1. Des années 1960 aux années 1980 : amnésie / refoulement / occultation / Denfouissement

- **Les mémoires des vaincus sont mises en retrait**, chacun veut oublier jusqu'à la dénomination de « guerre ». Dans ce cadre, l'historien ne peut pas vraiment mener son travail, d'autant que l'accès aux sources est très réduit. On entre donc dans une **période d'amnésie**, que les autorités encouragent (par les lois d'amnistie des crimes commis, par la censure). Les raisons du silence sont nombreuses : oublier la défaite, évacuer le traumatisme des jeunes soldats appelés, masquer les divisions internes pendant le conflit et donner l'illusion d'une unité nationale.
- Le lendemain de la guerre est à l'inverse marqué par la **domination des mémoires des vainqueurs**, surtout en Algérie, et par celle des discours officiels visant à orienter la vision de la guerre selon les objectifs des gouvernants. Pour l'historien algérien **Mohammed Harbi**, ex-militant du FLN, l'Algérie indépendante a été placée sous le joug d'un régime militaire qui a cherché à contrôler la recherche historique, considérant que l'accès à l'indépendance avait été d'abord une affaire militaire (permettant de légitimer la prise de contrôle du pays par l'armée). Aussi, il s'agit de mettre en valeur les faits d'armes, de réaliser des biographies de « figures héroïques ». Le FLN devient l'acteur unique de la résistance anticoloniale et il recourt à la notion religieuse de « martyrs » pour célébrer les morts, d'où le monument érigé en 1982. Dans ce mythe national et religieux, le bilan est surestimé à 1,5 million de morts, alors que la réalité serait de l'ordre de 250 000. Cette histoire officielle nie « la diversité sociale et culturelle » algérienne, et donc nie l'existence de tensions pendant la guerre (Messali Hadj et son MNA, concurrent du FLN, sont passés sous silence). Elle sert à promouvoir l'unité de l'Algérie en développant une **mémoire unanimiste** : la décolonisation est présentée comme un soulèvement populaire : c'est le mythe du peuple uni face aux Français.

2. Des années 1980 aux années 2000 : le retour du refoulé.

- **Du côté des vaincus**, les travaux des historiens réveillent la mémoire des pratiques de violence. Comme **Pierre Vidal-Naquet** (militant anti-torture pendant le conflit) qui publie un essai : *La Torture dans la République* (1972). Dans les années 1980-1990, le réveil des mémoires est aussi porté par les groupes mémoriels. Les enfants de Harkis se révoltent, autant pour souligner la dureté de leurs conditions de vie que pour obtenir une reconnaissance de l'histoire de leurs pères. Les associations pieds-noirs cultivent la « **nostalgérie** », illustrée par divers films (*Le Coup de Sirocco* d'Alexandre Arcady en 1979). A partir des années 1990, la parole des anciens jeunes soldats appelés se libère. Cela permet la multiplication des travaux d'historiens, la réalisation de documentaires (comme *Guerre d'Algérie, la déchirure*, sorti en 2012 et co-réalisé par l'historien **Benjamin Stora**).
- **Du côté des vainqueurs**, des historiens algériens travaillent très tôt sur l'histoire de l'indépendance, comme M. Harbi, exilé en France. Mais leurs entreprises sont entravées par le contrôle de l'histoire par le pouvoir. Les sources manquent aussi (les Algériens, souvent illettrés, ont laissé peu d'archives écrites : la plupart des sources étaient celles du colonisateur).

3. Depuis les années 2000 : la reconnaissance.

- **Du côté des vaincus**, le réveil des mémoires conduit l'Etat à engager une politique de reconnaissance mémorielle. Dès 1983, la guerre entre dans les programmes scolaires et en 1999, la loi reconnaît l'appellation de « guerre » d'Algérie. Jacques Chirac fait ériger en 2002 un

mémorial aux soldats français et aux harkis. Dans les années 2010, la reconnaissance s'oriente sur le terrain des violences. Ainsi François Hollande reconnaît en 2012 la responsabilité de l'État dans la répression de la manifestation du 17 octobre 1961, suite au documentaire *Ici on noie les Algériens*. En 2021, Emmanuel Macron a demandé pardon aux Harkis suite à leur abandon par l'Etat. En France, si les mémoires de la guerre d'Algérie sont libérées, elles ne sont pas apaisées. La reconnaissance mémorielle est incomplète et le travail des historiens est loin d'être terminé.

- **Du côté des vainqueurs**, la mémoire héroïque est réactivée par les dirigeants pour rassembler la société après la « décennie noire » des années 1990 (attentats islamistes). Mais en ce début de XXIe, la jeunesse n'accepte plus la mémoire officielle et la retourne même contre le pouvoir, puisque ce dernier tire sa légitimité de la guerre. Ainsi les manifestations anti Bouteflika de 2019 ont repris le slogan – en français – de 1962 (« un seul héros le peuple »), mais l'ont détourné de son usage initial (il devient le slogan du peuple uni contre Bouteflika, contraint de céder le pouvoir).

C / L'impact géopolitique des mémoires.

La guerre d'Algérie alimente encore aujourd'hui des tensions dans les relations franco-algériennes. L'Algérie demande des excuses officielles et des réparations : en 2005, elle avait exigé que la France reconnaisse le « génocide » de la colonisation. Les réponses de la France sont jugées insuffisantes. Pourtant, en 2003, Jacques Chirac s'est engagé à reconnaître la part de responsabilité de la France (sans pour autant parler d'excuses). En 2017, le candidat Emmanuel Macron est allé plus loin en qualifiant la colonisation de « crime contre l'humanité et de barbarie » et en évoquant l'idée de présenter des excuses. Ces propos ont provoqué de vives réactions en France, notamment parmi les rapatriés. Arrivé au pouvoir, il n'est plus question d'excuses, mais de vérité et réconciliation des mémoires.

Les mémoires peuvent donc aussi être sources de conflits géopolitiques. En décembre 2025, le parlement algérien vote une loi criminalisant la colonisation française (exploitation, torture, essais nucléaires). Dans un contexte de tensions entre les 2 pays, la mémoire de la guerre est de plus en plus utilisée comme un moyen de dresser les populations l'une contre l'autre pour en tirer un bénéfice politique interne.

Les historiens, par leur travail, peuvent permettre de faire vivre ces mémoires de manière plus sereine. Depuis quelques années, des historiens des deux pays dialoguent (publication de *La Guerre d'Algérie* co-écrit par Benjamin Stora, historien français, et Mohammed Harbi, historien algérien). Mais actuellement, les pressions des États et des groupes mémoriels demeurent trop fortes pour qu'existe une véritable histoire transnationale du conflit.

Conclusion : L'exemple de la guerre d'Algérie souligne la manière dont histoire et mémoires s'articulent. En France, la volonté d'occultation du conflit par l'État n'a pu empêcher la résurgence des mémoires enfouies. Ces mémoires émanent, à partir des années 1970, des multiples acteurs de la guerre qui demandent reconnaissance ou réparation. Face à ces mémoires en concurrence, l'ouverture des archives permet aux historiens d'établir des faits vérifiables. Ces évolutions parallèles poussent les pouvoirs publics à entamer une politique de reconnaissance des multiples mémoires du conflit, même si cette reconnaissance demeure étouffée en Algérie, où l'État défend une histoire officielle.